

Québec, le 18 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales  
canadiennes et de la Francophonie canadienne  
Ministre responsable de l'Accès à l'information  
et de la Réforme des institutions démocratiques  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Questions sur la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées**

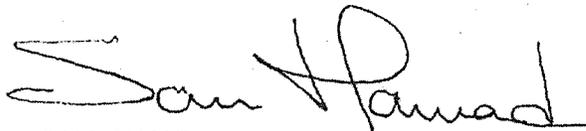
Cher collègue,

Lors de la séance de l'Assemblée nationale du 26 février 2015, le député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, a adressé les questions écrites suivantes au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en lien avec la Phase 2 de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (Stratégie) :

- Quel est l'échéancier du ministre pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie?
- Peut-il confirmer que les contrats d'intégration au travail (CIT) feront partie des mesures de la phase 2 de la Stratégie et qu'ils seront financés de manière à permettre à davantage de personnes d'en bénéficier?

L'échéancier pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées est actuellement en révision. Pour cette raison, il est prématuré à ce moment-ci d'annoncer les mesures qui seront intégrées dans la prochaine phase de la Stratégie. Néanmoins, il y a lieu de rappeler que l'ensemble du panier de services d'Emploi-Québec est accessible aux personnes handicapées.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



SAM HAMAD